

**Commune de VINASSAN**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mercredi 25 juin 2025**

Le 25 juin 2025 à 18h00, le Conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier ALDEBERT.

Date remise convocation et affichage
18/06/2025

Nombre de membres		
Membres Du CM	Présents	Votes
23	19	23

Vote		
Pour	Contre	Abstention
23	0	0

Présents :

ALDEBERT Didier, ACACIO Nathalie, ARTAUD Stéphane, AYMAR Patrick, BARRAU Sylvie, CABROL Christian, CODINA Emmanuelle, FOURGOUS Anne-Marie, FRATICOLA Gérard, FUERTES Victor, GARCIA Gérard, GRANAL Gilles, KOPEC Valérie, LAMBOURSAIN Séverine, LOPEZ Quentin, MATUTANO Céline, MITAINE Katia, OURNAC Jean- Louis, RESSEGUIER Nadine

Procurations :

DELBOSC Jean-Pierre à CABROL Christian.  
FERAL Sophie à ACACIO Nathalie.  
IMBERNON Marie à RESSEGUIER Nadine.  
SENEGAS Michel à FUERTES Victor.

Excusé :

Secrétaire de séance : LOPEZ Quentin.

**N° 2025-021 DM1-2025 (Décision Modificative n°1)-Budget général.**

Monsieur le Maire, présente la DM1 2025 suivante du budget général :

Section de fonctionnement :

- compte 6811 : + 5000 €

Section d'investissement :

- compte 204 : + 48 000 €
- compte 23 : - 48 000 €
- compte 2804 : - 5 000 €

Demande au Conseil Municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré,

- **ADOpte** à l'unanimité la Décision Modificative du budget général 2025 comme suit :

Section de fonctionnement :

- compte 6811 : + 5000 €

Section d'investissement :

- compte 204 : + 48 000 €
- compte 23 : - 48 000 €
- compte 2804 : - 5 000 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures.

Le Maire,

**Didier ALDEBERT**

